



## **Merci de prendre en compte ces préconisations.**

- Groupement de gendarmerie de l'Orne : respect strict du code la route.
- Conseil départemental de l'Orne : signalement de la présence possible de gravillons sur les RD 629 et RD 630 sur la commune de COMBLOT en lien avec un chantier de réhabilitation de chaussée.
- DDT de l'Orne, service eau et biodiversité :

Cette manifestation aux multiples circuits se déroule durant la période de reproduction des espèces de la faune et de l'avifaune, sur voies ouvertes à la circulation publique. Plusieurs zonages environnementaux seront, en toute ou partie, traversés, lesquels abritent de nombreuses espèces d'intérêt européen ou patrimonial dont certaines font l'objet d'arrêtés de protection au niveau national.

Ainsi il conviendra de :

- rester sur les itinéraires déclarés,
- ne pas ouvrir de nouveaux sentiers,
- ne pas traverser de cours d'eau à gué; pour rappel, tout départ de matières en suspension (MES) dans les cours d'eau est susceptible d'entraîner une modification, physique ou chimique, du milieu aquatique (accentuation de l'opacité de l'eau, modification du profil, diminution du taux d'oxygène dissous,...) et peut-être considéré comme un délit de pollution générale de l'eau au titre de l'article L.216-6 ou L.432-2 du code de l'environnement,
- limiter la pollution sonore au maximum,
- déposer vos déchets sur les points de collecte mis en place sur les lieux de ravitaillement.
- ne pas cueillir de plantes ou de fleurs, certaines espèces étant protégées.

**ATTENTION : En raison de la brocante de Boissy Maugis, vous devez mettre pied à terre pour traverser le village.**

**Parcours : Route 100 km et Gravel 100 km.**

**Merci de respecter cette demande.**

**Secours 112 – Samu 15 – Pompiers 18**

**Responsable sécurité : Serge 06 20 83 81 40**

**Organisation : Stéphane 06 63 12 91 92 et Dominique 06 80 06 72 85**

**Respecter le code de la route, soyez prudent.**

**Ce n'est pas une course.**

